

le

Pennois

N° 225 | AVRIL-MAI 2017

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG | WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES | WWW.TWITTER.COM/PENNES_MIRABEAU | #PENNESMIRABEAU



BUDGET

0%

de hausse d'impôts en 2017!



6
VIE LOCALE
FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE



7
VIE LOCALE
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



14
PORTRAIT
MARIE-JO KLEIN



16
SOCIÉTÉ
SEMAINE HANDICAPS



10
13
DOSSIER

0% DE HAUSSE D'IMPÔTS EN 2017

SOMMAIRE

- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Dossier | pages 10/13
- Portrait | pages 14/15
- Société | pages 16/18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23



19
SORTIR
BBOY CONTEST



20
SORTIR
PROG'SUD

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Co-direction de la publication André Balzano.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjeçj, Célia Netter.
Photos Fabien Mignot.
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vpm.com
Impression Imprimerie Trulli, 120, ch. du Moulin de la Clue, 06140 Vence. 04 93 58 32 42.
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



Médecins de garde

Les horaires de garde des samedis, dimanches et fériés sont centrés sur les heures où la demande de soins est la plus importante : le samedi 12h-20h et le dimanche 8h-20h. Pour la tranche horaire de 20h à 8h, contacter le 15.

LES 1 ^{er} /2 AVRIL Docteur Delhoume 04 42 02 73 96	LES 6/7 MAI Docteur Goubert 04 91 65 18 60	LE 5 JUIN (PENTECÔTE) Docteur Delhoume 04 42 02 73 96
LES 8/9 AVRIL Docteur Amadei 04 91 46 38 30	LE 8 MAI (VICT. 1945) Docteur Goubert 04 91 65 18 60	LES 10/11 JUIN Docteur Tonda 04 91 51 05 08
LES 15/16 AVRIL Docteur Tonda 04 91 51 05 08	LES 13/14 MAI Docteur Pasqualetto 04 42 02 77 78	LES 17/18 JUIN Docteur Garofalo 04 42 02 55 48
LE 17 AVRIL (PÂQUES) Docteur Foignot 06 61 45 26 70	LES 20/21 MAI Docteur Soliva 04 91 96 13 00	LES 24/25 JUIN Docteur Le Baut 09 67 25 29 49
LES 22/23 AVRIL Docteur Garofalo 04 42 02 55 48	LE 25 MAI (ASCENSION) Docteur Amadei 04 91 46 38 30	LES 1 ^{er} /2 JUILLET Docteur Amadei 04 91 46 38 30
LES 29/30 AVRIL Docteur Marocco 04 91 51 06 49	LES 27/28 MAI Docteur Le Baut 09 67 25 29 49	LES 8/9 JUILLET Docteur Lubin 04 42 10 48 98
LE 1 ^{er} MAI (FÊTE DU TRAVAIL) Docteur Marocco 04 91 51 06 49	LES 3/4 JUIN Docteur Gallissian 04 91 96 01 35	LE 14 JUIL. (FÊTE NAT.) Docteur Pasqualetto 04 42 02 77 78

Pharmacies de garde 8h-20h

LE 2 AVRIL Pharmacie du Liourat Av. D. Padovani Le Magellan - Bât. A 13127 Vitrolles 04 42 79 03 20	LE 9 AVRIL Pharmacie de l'Église 96 avenue Jean Jaures 13700 Marignane 04 42 88 10 15	LE 16 AVRIL (PÂQUES) Pharmacie du Raumartin 11 av. des Anc. Combattants AFN 13700 Marignane 04 42 88 84 76	LE 17 AVRIL (L. DE PÂQUES) Pharmacie Grand Vitrolles RN 113, CC Carrefour 13127 Vitrolles 04 42 46 81 20	LE 23 AVRIL Pharmacie De Régnaucourt Av. J. Prévert, CC Géant Casino 13730 St Victoret 04 42 89 29 26
LE 30 AVRIL Pharmacie de la Cadière 15 av de Lattre de Tassigny Le Fernand Pierre - Bât. F 13700 Marignane 04 42 88 07 33	LE 1 ^{er} MAI (FÊTE DU TRAVAIL) Pharmacie du Village 1 av de Plan de Campagne 13170 les Pennes-Mirabeau 04 42 02 70 31	LE 7 MAI Pharmacie des Arcades Avenue des Salyens CC Pommiers - Bât. A2 13127 Vitrolles 04 42 79 58 46	Tous les dimanches 9h-13h Pharmacie de Plan de Campagne, Centre commercial Barnéoud 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 42 02 64 16	Les gardes de nuit Commissariat de Vitrolles au 04 42 10 88 20 ou le «RésoGardes» au 32 37 (24h/24)

CARNET DE SANTÉ

LE 8 MAI (VICT. 1945)
Pharmacie Grand Vitrolles
RN 113 - CC Carrefour
13127 Vitrolles
04 42 46 81 20

LE 14 MAI
Pharmacie des Parcs
Parc Méditerranée
13700 Marignane
04 42 09 76 33

LE 21 MAI
Pharmacie Jaurès
14 avenue Jean Jaures
13700 Marignane
04 42 09 98 28

Planning sous réserve de changement de dernière minute !
Pour plus de sécurité, contacter la pharmacie avant tout déplacement.

Don du sang 15h-19h30

MARDI 25 AVRIL
Ancienne mairie annexe, place Victorin Isnard, La Gavotte

MARDI 16 MAI
Salle du conseil municipal, Hôtel de ville, Les Cadeneaux

Urgences

POLICE MUNICIPALE
Tél. 04 91 67 17 17

POLICE NATIONALE
Tél. 04 84 35 39 20

COMMISSARIAT DE VITROLLES
Tél. 04 42 10 88 20

POMPIERS
Tél. 04 42 15 53 85

Ambulances

ARC-EN-CIEL AMBULANCES Tél. 04 42 02 82 78

AMBULANCES HORIZON Tél. 04 91 09 97 29

AMBULANCES VITROLLES Tél. 04 42 78 78 48



Des efforts et des résultats

Au moment où j'écris ces lignes, le budget de notre commune est prêt, mais pas encore voté. Cette année, je le présenterai avec un pincement au cœur car il s'agira pour moi du dernier budget que je soumettrai en tant que maire. Et j'ai voulu que malgré la baisse continue de nos ressources, notamment en raison des prélèvements effectués par l'État, nous n'augmentions pas les impôts. Les efforts de gestion des années précédentes ont été importants. Nous avons demandé des sacrifices aux Pennois, aux agents municipaux, nous avons fait baisser nos dépenses grâce à une chasse permanente aux gaspillages. Pour autant, je ne me fais pas d'illusions. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, les communes continueront de ne pas être à la fête. Les pouvoirs du maire sont de moins en moins importants et pire, nous, élus de proximité, sommes de plus en plus écartés des décisions significatives. J'en veux pour preuve

cette nouvelle sectorisation absurde qui va envoyer des jeunes Pennois de 6^{ème} vers deux collèges vitrollais, Camille Claudel et Simone de Beauvoir. Ce mouvement, je le pense, ne s'arrêtera pas. Il nous faut trouver les moyens de continuer de développer nos communes malgré tous les obstacles. Cette année, en dépit du contexte difficile, nous poursuivons notre action. De nombreux investissements sont lancés. Ils vont changer en profondeur et en positif la configuration de notre commune. Des exemples vous sont donnés dans le dossier de ce Pennois, consacré justement au budget. Pour ma part, je resterai vigilant au sein du conseil municipal pour que la politique fiscale modérée, réaliste et équilibrée reste la marque de notre majorité dans les années à venir.

Michel Amiel
Sénateur-Maire des Pennes-Mirabeau



11/03 | Théâtre jeunesse avec *Oiseau vole* à la Capelane



22/02 | Les cyclistes du Tour de Provence passent par le village des Pennes



Du 3 au 5/03 | Championnat de France de Tambourin au gymnase Jean Roure



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

22/03 | Jeu'n'Estival à l'Espace Tino Rossi



13/03 | Le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, en déplacement dans le département a fait une halte aux Pennes-Mirabeau



3/03 | Les enfants de l'école de la Voilerie célèbrent leur 100^{ème} jour d'École, tout comme ceux des Cadeneaux



14/03 | Théâtre citoyen sur la prévention routière pour les scolaires au théâtre Henri Martinet



22/03 | Dictée de la Francophonie à l'hôtel de ville



13/03 | Campagne de recrutement ENEDIS au BME



19/03 | «Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc», célébrée au Square 1962



12/03 | Quatuor Cellos à la Capelane



20/03 | La Ville des Pennes-Mirabeau décroche sa première fleur ! Avec une remise des prix officielle à l'Hôtel de région



Fête du sport

Le 1^{er} mai, il n'y aura pas de Fête du sport. Une annulation qui n'a rien de négatif. En effet, organisée avec la participation du monde associatif depuis les années 70, ce rendez-vous a perdu un peu de son engouement. La Ville y voit différentes raisons. L'une d'entre elles est climatique. La météo s'est révélée capricieuse à plusieurs reprises ; l'an dernier par exemple, le vent a même contraint à une annulation pure et simple. Ensuite, cette date du 1^{er} mai est compliquée pour les partenaires associatifs car les clubs sont souvent engagés ce jour-là dans des compétitions (championnat, tournoi...). «*Nous avons mené une réflexion, car nous souhaitons maintenir ce moment de partage mais avec et pour le plus grand nombre. Nous envisageons donc son organisation sur une autre période de l'année, en l'associant à un autre événement afin de redynamiser cette fête*», explique Pierre Tonarelli, adjoint délégué aux Sports.

Le souhait de la commune est donc de lancer en septembre prochain, le mois du sport et des associations. «*Cette initiative tombe bien car 2017 est une année riche en événements sportifs tant sur la commune, avec le forum des associations sera suivi de la fête du sport, qu'au plan régional avec Marseille Capitale européenne du sport ou au niveau national avec la candidature de Paris aux JO 2024*», conclut Pierre Tonarelli.



Vide-greniers

Comme chaque année, l'école primaire des Amandiers organise son vide-greniers. Le rendez-vous est fixé au samedi 13 mai de 8h à 18h dans la cour de l'école. Soixante-dix exposants sont attendus. Restauration sur place.

Tél. 06 83 01 10 90

Fermeture de la bibliothèque de La Gavotte

Le 26 avril, la bibliothèque Maurice Ripert fermera ses portes. Infos pratiques.

Mercredi 26 avril à 18h, une page se tournera du côté de La Gavotte avec la fermeture définitive de la bibliothèque Maurice Ripert, située au Centre Victor Hugo, chemin de Val Sec. Une fermeture pour la bonne cause car celle-ci est le prélude au projet de nouvel espace, dédié notamment au livre (cf. ci-dessous).

Cette fermeture va entraîner une autre - temporaire - à savoir celle de la médiathèque Albert Camus. Afin de pouvoir accueillir les ouvrages les plus récents de la bibliothèque de la Gavotte, la médiathèque va devoir effectuer d'importants aménagements qui nécessiteront sa fermeture du 3 au 29 avril.

«Afin de gagner de la place, nous allons déplacer des bureaux à l'étage de l'ancienne mairie. Nous allons également mettre en carton un certain nombre de livres qui seront stockés à l'abri en attendant leur retour dans le nouvel espace» indique Anne-Marie Germain, directrice des bibliothèques.

PRATIQUE

Aux Pennes-Mirabeau, les livres à la disposition du public ne se trouvent pas uniquement dans les bibliothèques. Ainsi, depuis 2012, ils sont en «*balade*», via une initiative éponyme. Le principe est simple : les agents des bibliothèques déposent des paniers de sept livres aux contenus variés dans des lieux comme les boulangeries, les salles d'attente des cabinets médicaux... Les personnes intéressées prennent alors l'ouvrage qui les tente puis, après l'avoir lu, le redéposent dans un de ces lieux. Autre possibilité : «*Mobi'livres*», un service municipal gratuit destiné aux personnes ne pouvant se déplacer. Un agent des bibliothèques effectue des visites mensuelles à domicile en proposant une liste d'ouvrages : romans, documentaires, livres audio... Sur inscription : 04 42 02 03 33.

RÉUNION PUBLIQUE

Notez bien la date du 25 avril. Car ce jour-là à 18h dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville se tiendra une réunion publique consacrée au projet de réaménagement du quartier de La Gavotte. Un grand et beau projet dont le but est d'apporter une nouvelle dynamique via la création de trois équipements : un groupe scolaire, un espace «*petite enfance*» et un autre rassemblant au sein d'un même lieu nombre d'activités ayant comme dénominateur commun la volonté de s'enrichir par l'apprentissage et par le loisir, à travers le livre, la musique, les jeux de société et vidéos, des conférences...



©Photo: Jeanette Rospedowski

Fête des voisins

Le changement est mineur mais tout de même ! Pour la première fois, la Fête des voisins n'aura pas lieu le dernier vendredi du mois de mai. Cependant, pour cette 18^{ème} édition qui se déroulera le 19 mai, l'objectif demeure le même comme le rappellent ses concepteurs : «*Permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement qui gagne de plus en plus les villes et de tenter de créer un sentiment d'appartenance à un quartier*». Comme chaque année, de nombreux Pennois participeront à ce rendez-vous. Et pour cette édition 2017, à l'instar des précédentes, ils peuvent contacter la mairie qui fait partie des villes partenaires. Elle peut leur fournir des outils de communication aux couleurs de la Fête des voisins (tél. 09 69 36 24 12).

23 avril et 7 mai Élection présidentielle 2017

CONDITIONS Pour pouvoir voter, il faut être majeur et être inscrit sur les listes électorales.

ÉLECTEUR La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour pouvoir voter dès lors que vous disposez d'un justificatif d'identité avec photo : passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte vitale, carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF, permis de chasser délivré par le représentant de l'État, livret de circulation, carte de combattant, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires, carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local, carte d'invalidité civile ou militaire.

BUREAUX DE VOTE les 17 bureaux des Pennes-Mirabeau seront ouverts de 8h00 à 19h00 (liste des bureaux sur www.pennes-mirabeau.org).

ANNONCE Si les résultats seront annoncés par les médias dès 20 heures le soir de chaque tour, il s'agira d'estimations. Les proclamations officielles sont fixées au 26 avril au plus tard pour le premier tour et au 7 mai au plus tard pour le second.

MODE DE SCRUTIN Le président est élu pour un mandat de cinq ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second a lieu où seuls peuvent se présenter les deux candidats arrivés en tête.

PROCURATION Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez utiliser le vote par procuration. Pour cela, il faut choisir la personne qui votera à votre place : le mandataire. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas être déjà le mandataire d'un autre électeur. Les formalités doivent être accomplies au bureau de police de La Gavotte.

RÉGULARITÉ 2000 délégués du Conseil constitutionnel, choisis parmi des magistrats administratifs et judiciaires, contrôleront le bon fonctionnement des bureaux de vote.

VOTE À DISTANCE Pour voter, il faut nécessairement se rendre à son bureau de vote ou voter par procuration. Il n'est pas possible de voter par correspondance ou sur internet.

Rendez-vous avec l'emploi



JOBS D'ÉTÉ

Du 10 au 14 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h, le BME accueillera les Jobs d'été. Comme l'an passé les jeunes Pennois y trouveront des offres d'emplois saisonniers destinées aux plus de 18 ans. La majorité de ces jobs seront à pourvoir sur la commune, en particulier sur la zone de Plan de Campagne.

Ceux qui viendront pourront bénéficier des conseils de l'équipe compétente du BME en matière de rédaction de CV, lettres de motivations... Une documentation sera également à disposition.

FORUM DE L'EMPLOI

Le 27 avril de 9h à 12h30 c'est le Forum de l'emploi qui s'installera à l'Espace Tino Rossi. De nombreuses entreprises seront présentes à ce forum multifilières. Une bonne occasion pour le public de déposer en direct des CV, mais aussi de rencontrer des spécialistes de la création d'entreprise...



Commémorations

Avril et mai... temps de commémorations au pluriel. En effet, trois cérémonies du souvenir auront lieu sur la commune durant ces deux mois. Celle du génocide arménien se déroulera le samedi 22 avril à 11h devant le monument aux morts du rond-point du 24 avril 1915, situé sur la RD6 qui mène à Plan de Campagne.

Puis, le 30 avril à 9h30, aura lieu au square Jean Moulin la célébration de la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation. Celle-ci honore la mémoire de tous les déportés et rend hommage à leur sacrifice lors de la Seconde Guerre mondiale. «*Elle rappelle à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus*», précise le Gouvernement.

Et la dernière de ces cérémonies commémorera le 8 mai 1945, date de la capitulation de l'Allemagne. Elle se déroulera, logiquement le 8 mai, en deux temps à 10h au square Général Leclerc, puis à 10h30 devant l'école du Plan des Pennes.

Renée Plaza, au début des années 90



©Photo: DR

Hommage à Renée Plaza

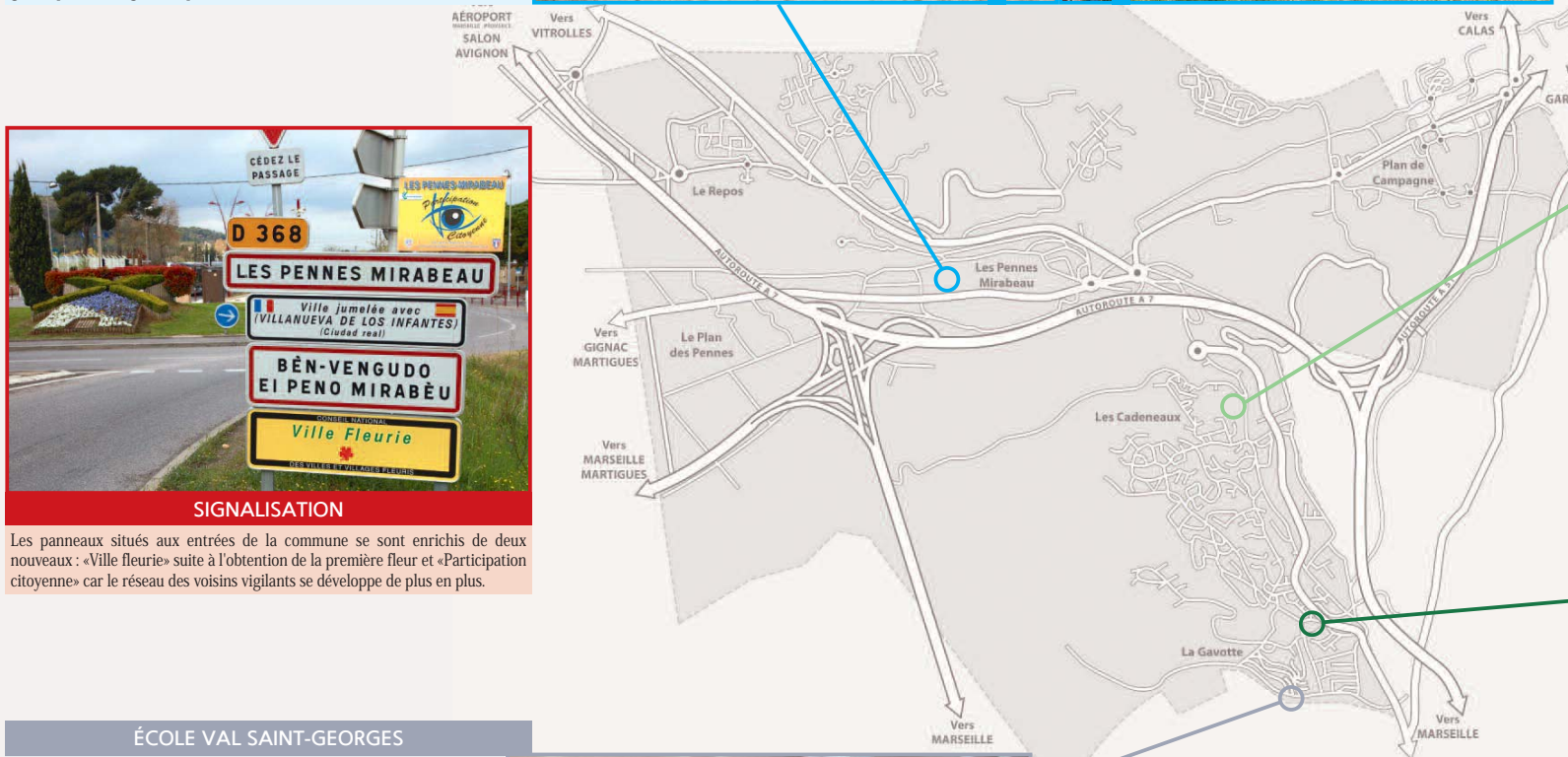
Il y a quelques semaines, le lendemain de son 80^{ème} anniversaire, Renée Plaza s'en est allée. Une disparition qui a ému de très nombreux Pennois, car cette dame était connue et reconnue dans notre commune.

Arrivée en 1967 aux Pennes-Mirabeau avec son mari Jean-Gilbert, cette institutrice qui exerçait alors dans une école aux Aygalades rejoint rapidement celle de La Gavotte. Elle y est heureuse au point d'en devenir la directrice. Un poste qu'elle occupera jusqu'à sa retraite en 1992. «*Renée comme moi sommes vite tombés sous le charme des Pennes-Mirabeau. C'est pourquoi, mon épouse a dit "oui" quand Victor Mellan lui a proposé de rejoindre son équipe*», raconte Jean-Gilbert Plaza. En 1989, elle devient ainsi conseillère municipale déléguée à l'Action culturelle et le restera jusqu'en 1995. Un passage remarqué notamment quand elle réunira plus de 1000 enfants à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française et surtout lorsqu'elle lancera en 1993 la première Fête du livre des Pennes-Mirabeau.

TRANSFORMATEURS

Le coup d'essai ayant été un coup de maître, l'ADDAP13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône), Enedis (ex-ERDF) et la mairie ont décidé d'unir encore une fois leurs compétences afin que deux nouveaux transformateurs aux Cadeneaux et face au gymnase Jean Roure. Une initiative plébiscitée par la population.

Rappelez-vous, il y a un peu moins d'un an, quatre jeunes de notre commune en avaient dessiné sur des transformateurs aux Cadeneaux et face au gymnase Jean Roure. Cette fois, ce sont ceux situés square 1962 (1) et sur le bord de la RD 368 (2) au niveau de la piste de BMX qui ont été graffés par Dylan, Jean-Michel, Yanis et Walid, encadrés par Audrey Michel et Karim Hamiani (éducateurs ADDAP13) et guidés par Yohan, graffeur professionnel.



SIGNALISATION

Les panneaux situés aux entrées de la commune se sont enrichis de deux nouveaux : «Ville fleurie» suite à l'obtention de la première fleur et «Participation citoyenne» car le réseau des voisins vigilants se développe de plus en plus.



CIMETIÈRES

Le Service environnement a mené des opérations de désherbage dans les cimetières de la ville comme ici aux Cadeneaux.



ÉCOLE DE LA GAVOTTE

Afin de renforcer la sécurité, un visiophone a été installé par les Services techniques à l'entrée de l'école (1). Par ailleurs, le portail d'accès pour les véhicules des enseignants et du personnel et pour les livraisons, a été automatisé (2).



ÉCOLE VAL SAINT-GEORGES

Rénovation des peintures effectuée par les Services techniques.



CONTACT

SERVICES TECHNIQUES
de la Ville
des Pennes-Mirabeau :
04 91 67 17 71

BUDGET

0% de hausse d'impôt en 2017!

Baisse régulière de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes, pénalités en raison du manque de logements sociaux, incertitudes économiques mondiales... notre ville aurait pu s'affaisser sous le poids des contraintes. Eh bien pas du tout! Dans le domaine budgétaire, l'année 2016 s'est révélée correcte et 2017 prévoit de nouveaux grands projets et ne sera accompagnée d'aucune hausse d'impôt. Explications.

En matière économique, pour les collectivités locales, les temps sont durs et ça... dure! Car les tensions financières ne datent pas d'hier. Elles ont commencé à se matérialiser sur les budgets communaux dès 2014 avec cette année-là pour notre ville, une baisse de 455 000 euros des recettes de fonctionnement (DGF et FPIC*) accompagnée d'un alourdissement des charges de personnel à hauteur de 564 000 euros, dû notamment à l'augmentation du SMIC et des cotisations retraites et à la réforme des rythmes scolaires. Puis en 2015, ce sont 1,2 millions d'euros qui ont été ponctionnés sur nos ressources (DGF, FPIC et pénalités SRU pour carence en logements sociaux) et encore 920 000 euros en 2016 (DGF et pénalités SRU)!

Face à ces tensions majeures et incontournables, la mairie a toujours su réagir. Elle a mis en place, en 2015, un plan d'action d'économies qui a été poursuivi en 2016. «Il a permis de freiner la progression de la masse salariale et des charges courantes afin de maintenir une épargne et de dégager les moyens pour soutenir une politique d'investissement dynamique», indique Fabrice Véga, adjoint au maire délégué aux Finances et

Moyens généraux. Les résultats obtenus sur l'exercice 2016 en démontrent les effets avec une épargne nette en progression de plus d'un million d'euros.

Les grandes tendances de 2016

Si on entre dans le détail, on constate qu'après une année 2015 où les dépenses de gestion de la collectivité avaient été fortement contenues (+1,1%), celles-ci s'inscrivent en recul en 2016 avec une baisse de 0,65% grâce aux économies réalisées dans les services.

Les charges à caractère général que représentent les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services, accusent une baisse de près de 5,5%. Et ceci en dépit des surcoûts induits par l'incendie d'août 2016. Quant à la masse salariale, malgré les mesures imposées à la collectivité (revalorisation du point d'indice, augmentation des cotisations retraite, du taux de versement de transport...), elle a été contenue avec une hausse de 1,7% (cf. encadré ci-contre). Enfin,

les recettes de gestion (fiscalité, services publics tarifés, subvention CAF...) ont progressé de 2,6%.

Côté investissement, après une année 2015 très dynamique (11,2 millions d'euros), les dépenses réelles qui comprennent notamment les acquisitions et les travaux se maintiennent à un niveau élevé avec 8,4 millions d'euros. Cette baisse de 25% s'explique par les très gros chantiers de 2015 : mise aux normes de la cantine des Amandiers, du gymnase Alain Colas, requalification de l'avenue François Mitterrand... Les recettes d'investissement, quant à elles, évoluent de 20,6% (9,3 millions d'euros en 2016 contre 7,7 millions d'euros en 2015) grâce à une accélération de la mobilisation des subventions obtenues essentiellement auprès du conseil départemental et du Territoire du Pays d'Aix.

Pas d'attentisme en 2017

En 2017, il ne faut pas s'attendre à une bonne surprise : l'exercice budgétaire sera encore

marqué par une nouvelle baisse des dotations de l'État, principalement la DGF, bien que l'effort demandé aux communes devrait être réduit de moitié, soit de 300 000 euros.

En matière de FPIC, l'inconnue est totale. Une disposition de la loi de finances 2017 viserait à exclure des communes en bonne santé comme la nôtre ayant été bénéficiaires du fonds en 2016 car se trouvant dans un EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) défavorisé. Notre ville avait ainsi bénéficié en 2016 de 269 000 €. Affaire à suivre... Enfin les pénalités pour carence de logements sociaux seront de l'ordre de 650 000 euros. Notre ville va donc subir une nouvelle contraction d'environ un million d'euros.

Pour autant, comme chaque année, la municipalité ne sera pas attentiste et s'adaptera pour continuer ou entreprendre les projets les plus importants pour Les Pennes-Mirabeau (cf. pages suivantes). Le tout dans une stratégie de modération fiscale, véritable marque de fabrique de la politique budgétaire pennoise. En effet, de

2012 à 2015, la municipalité n'a procédé à aucune augmentation des taux d'imposition pour les taxes d'habitation et foncière. Cependant, en 2016, elle y a été contrainte par la perte de ressources (augmentation des taux d'imposition de 4%).

Mais en 2017, malgré le contexte financier toujours tendu, les tarifs des services publics seront gelés et la gratuité des NAP sera maintenue et ce, malgré la diversification de l'offre. De plus, en dépit de la très faible revalorisation des bases fiscales décidée par le gouvernement (+0,4%), il n'est pas envisagé de recourir à une augmentation des taux d'imposition. Une bonne nouvelle pour les Pennois.

• Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et villes moins favorisées.

Le saviez-vous ?

DETTE Avec un montant de 465 euros/habitant, notre ville demeure très peu endettée comparativement aux communes de 20 000 à 50 000 habitants où l'endettement moyen est de 1 109 euros/habitant. La capacité de désendettement des Pennes-Mirabeau est évaluée à un peu plus de 3 ans contre à peu près 6 ans pour des villes comparables (données 2015).

IMPÔTS La cotisation du contribuable, en matière d'impôts locaux, ne revient pas entièrement à la commune. En ce qui concerne la taxe d'habitation, 61% sont destinés à la ville et 39% au conseil départemental. Quant à la taxe foncière, elle se répartit de la manière suivante : 52% pour la commune, 28% pour le Département et 20% pour la taxe «Enlèvement des ordures ménagères».

MAIRIE Entre 2015 et 2016, la masse salariale du personnel municipal a été maîtrisée grâce notamment à la diminution du recours aux heures supplémentaires et à la prise en compte de l'absentéisme dans l'attribution du régime indemnitaire, de la prime de fin d'année et des avancements. En matière d'absentéisme justement, les jours d'absences pour raisons de santé ont baissé de 3% en 2016. Par ailleurs, un nouveau protocole portant sur le temps de travail a été adopté à l'automne 2016 pour une application au 1^{er} janvier 2017. Il a supprimé une semaine de congés.

INVESTISSEMENTS

Quoi de neuf en 2017 ?

Découvrez ici les grands projets d'équipements qui seront en entreprise en 2017 sur l'ensemble de la commune.

Du côté de La Gavotte...

Le vaste projet, qui vous sera présenté lors d'une réunion publique le 25 avril prochain (cf. page 6) et dans *Le Pennois* du mois de mai, a pour objectif d'apporter une nouvelle dynamique à La Gavotte et ainsi d'améliorer l'image de ce quartier via la création de trois nouveaux équipements.

Le premier sera dédié à la petite enfance : nouvelle crèche, regroupement de différents services... Le deuxième rassemblera au sein d'un même lieu nombre d'activités ayant comme dénominateur commun la volonté de s'enrichir par l'apprentissage et par le loisir, notamment à travers le livre, la musique, les jeux de société et vidéos, des séances de contes, des projections vidéos, des conférences, des formations à vocation culturelle ou ludique... Enfin, un nouveau groupe scolaire verra le jour ; il abritera les écoles maternelle et primaire.

Pour accompagner ce réaménagement du quartier, un parking sera créé sur le square Jean Moulin, incluant des travaux de réseau pluvial, la mise en place de caméras de vidéoprotection, l'amélioration des cheminements piétons et la valorisation des espaces.

Le parking existant, dit parking de la Poste, sera amélioré pour faciliter la circulation des véhicules et leur rotation. Ce parking sera proposé en zone de stationnement réglementé par disque (zone bleue).



Du côté des Cadeneaux...

De l'intersection avec le chemin de Pierrefeu/rue Jean Aicard jusqu'au chemin des Petits Cadeneaux, la Vieille route de la Gavotte va être revalorisée. Avec une modification complète du stationnement afin de sécuriser et d'augmenter le nombre de places offertes. Ce projet intégrera la mise en valeur du secteur et une modification des aménagements paysagers, avec la création de cheminements piétons. Les abords de l'église des Cadeneaux seront requalifiés par un aménagement urbain. Il prévoit aussi la mise en discrétion des lignes électriques et la réfection de l'éclairage public.

Par ailleurs, après les travaux de remplacement des menuiseries extérieures et de mise en place d'une isolation thermique, il est prévu au groupe scolaire des Bouroumettes, la mise aux normes et la reprise des réseaux d'eau potable et d'assainissement, situés actuellement en vide sanitaire et transitant par la cour de récréation. Ensuite sera entreprise une réfection de cette même cour de récréation.



Du côté de Plan de Campagne/La Voilerie...



Afin de sécuriser le cheminement des piétons sur le chemin de Veloux depuis Plan de Campagne, un projet prévoit la création d'un trottoir aux normes en vigueur, sur la partie gauche en direction de la Voilerie.

Sur la zone même de Plan de Campagne, l'extension du réseau d'assainissement collectif se poursuivra. Objectif : supprimer les installations de fosses septiques et améliorer la protection de la ressource en eau.

Du côté du Plan des Pennes...

La création d'un réseau d'assainissement collectif au Plan des Pennes, mais aussi au Brusq et aux Joncquiers, va permettre la suppression d'une majorité des fosses septiques présentant des non conformités.

En outre, le réseau d'eaux pluviales sera complété et étendu afin de favoriser la gestion des écoulements superficiels et réduire les nuisances pour les riverains.

Le réseau d'eau potable sera sécurisé.



Du côté de La Renardière

Un nouveau réseau d'assainissement sera créé chemin du Pas de la Mue afin de permettre le raccordement de parcelles privées.



DU CÔTÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC...

Les travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public vont se poursuivre afin de sécuriser les installations et maîtriser au mieux les consommations électriques. Ils s'inscriront dans une charte lumière définie sur l'ensemble du réseau viaire de la commune.

DU CÔTÉ DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS...

Outre les travaux d'entretien habituels, quelques grands projets sont prévus en 2017 pour faciliter la pratique sportive.

Stade Jean Roure



Sur la piste d'athlétisme, un modulaire sera implanté à vocation de vestiaires avec sanitaires publics. Il servira aussi d'espace de stockage pour l'école d'athlétisme de l'Amicale des Pennes-Mirabeau.

Stade Emmanuel Vitria



Après la reprise de la planéité et le réengazonnement du terrain, la rénovation de la peinture des vestiaires et des douches, il est prévu en 2017 de réaliser un second terrain dédié aux entraînements.

Courts de tennis



Des travaux de rénovation de terrains situés square 1962 et aux Cadeneaux sont prévus.

Parcours des Barnouins



Dans le cadre de la requalification du parc des Barnouins, la création d'un parcours VTT et la rénovation du parcours santé sont annoncés. À noter qu'une dotation de 30000 euros a été versée à la ville par la société Coca-Cola afin de co-financer ce projet.

Un combat pour des droits identiques

MARIE-JO KLEIN



À envisager les étapes de son parcours, Marie-Jo Klein a toujours été une femme engagée. Engagée pour la cause des autres. D'origine auvergnate, elle suit pendant son enfance une scolarité en milieu ordinaire. Déjà malvoyante, son handicap ne fait que croître au fil des ans, l'obligeant à rentrer dans une école spécialisée à Villeurbanne, puis à l'Institut des jeunes aveugles à Marseille. Elle a dix-huit ans et un CAP de standardiste en poche lorsqu'elle obtient un poste à l'ancien Aérospatiale de Toulouse. Six mois plus tard, elle intègre Eurocopter. Mais pour Marie-Jo Klein, cette immersion dans la vie professionnelle ne suffit pas. *«Je suis devenue cheftaine scouts auprès des enfants à l'Institut des Jeunes aveugles Arc-en-ciel. Par ailleurs, je faisais de la prospection pour placer des personnes aveugles en entreprise, en partenariat avec Pôle Emploi.»* Un engagement qui la mène à rencontrer son futur mari, responsable lui-même de 26 départements pour l'AGEFIPH (Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), et malvoyant tout comme elle. Le couple s'installe en Alsace, d'où le mari est originaire ; ils ont une fille. *«Au bout de quelques années, mon mari, alors détaché à la ville de Strasbourg ne pouvait plus mener à bien sa mission et souhaita me la confier.»* Marie-Jo Klein toujours standardiste, prend le relais ; son enthousiasme étant intact.

Au début des années 2000, l'heure de la retraite est annoncée pour son mari et un retour est programmé dans le sud. Aux Pennes-Mirabeau, rien n'existe pour les personnes handicapées ; Marie-Jo Klein va rapidement mettre en place des journées de sensibilisation dans les écoles comme elle en a déjà organisé auparavant à Strasbourg avec Interhandicap. *«Ma fille, devenue professeur des écoles, m'a un jour confié que c'était le regard des autres dont elle avait souffert le plus et non pas spécialement du handicap de ses parents.»* D'où la pérennisation de ces actions aux Pennes-Mirabeau toujours avec Interhandicap, mais aussi en partenariat avec d'autres associations. Si Air Voilerie, notamment par son aide financière, permet le démarrage du projet, la suite appartient à une rencontre. En 2002, Éliane Garnier, alors conseillère municipale déléguée aux Handicaps, reçoit Marie-Jo Klein ; ensemble, elles créent NRH, avec une équipe de pionniers dont des Pennois en situation de handicap, et s'investissent pour répondre au mieux aux besoins grandissants des journées de sensibilisation.

Petit à petit la cause du handicap progresse ; en 2005 est

signée la Charte commune-handicaps suivie de la création de la commission communale d'accessibilité instaurée par les Pennes-Mirabeau dès 2008. Accessibilité, mobilité, Marie-Jo Klein évoque notamment les Bus de l'Étang et l'arrivée du Zenibus sur la commune qui ont réellement transformé la vie des personnes à mobilité réduite. Il y a aussi le service Icius+, transport à la demande, qui ne permet pas cependant de répondre encore à toutes les demandes. *«On nous taxe souvent, nous les personnes handicapées, d'être exigeantes, ce qui est fondé. Mais nous le sommes souvent par obligation, pour espérer obtenir les mêmes services que les personnes valides.»* Ainsi NRH, sous sa présidence, a développé son propre service d'accompagnement avec ses bénévoles, mais leur effectif ne suffit pas.

L'association se bat aussi pour améliorer le statut des handicapés sur d'autres fronts ; parallèlement, Marie-Jo Klein deviendra conseillère municipale déléguée aux Handicaps entre 2008 et 2014. En matière d'information, NRH se charge de diffuser *Le Pennois* en version audio, mission qu'elle a confiée dernièrement – sous l'impulsion d'Aline Aureille, elle-même conseillère municipale déléguée à la Santé et aux Handicaps depuis 2014 – à l'ADDAP13 et aux jeunes effectuant leur service civique. Des mesures ou actions spécifiques sont également mises en place pendant les manifestations municipales : Semaine handicaps, Lou Mirabéou (cf p.16 à 18), Journée du patrimoine où une visite du vieux village devrait être organisée pour les personnes en fauteuil avec des porteurs... On notera, en outre, la nouvelle participation de NRH à une commission départementale Tourisme et Handicap qui définit l'accessibilité des sites. Dernière action en date : une demande auprès du Territoire d'Aix pour que les piscines soient enfin accessibles gratuitement aux accompagnants malgré *«certaines incompréhensions des dirigeants.»*

Reste que les bénévoles, une trentaine pour une centaine d'adhérents, souvent engagés depuis les débuts de l'association, commencent à manquer de souffle. *«Nous aurions besoin de renouveler notre équipe, d'accueillir de nouveaux volontaires car les besoins, eux, ne tarissent pas.»* Marie-Jo Klein confie également son envie d'être libérée de la présidence de l'association pour pouvoir se consacrer pleinement aux journées de sensibilisation scolaire. *«Le travail que l'on mène est invisible ; en dépit de leur grand succès, les ateliers animés ont une portée limitée dans le temps. Il faut mobiliser davantage de journées sur l'année. Pour que soient développées plus d'écoute, plus de compréhension du handicap.»*



ROBERT BROCHET

Au-delà du rire...

Aveugle, Robert Brochet a décidé de faire de son handicap... un spectacle «d'humour utile», intitulé *Bien vu Miro!* Un one man show interactif sur la déficience visuelle qui passe par Les Pennes-Mirabeau le 28 avril au Théâtre Henri Martinet. Rencontre avec un artiste singulier.

Dans le cadre de la Semaine handicaps, vous présenterez *Bien vu Miro!* aux Pennes-Mirabeau. S'agit-il d'un spectacle pour tous les publics ?

Robert Brochet : Oh que oui ! Pour les voyants, c'est une occasion d'en apprendre sur le monde des aveugles tout en s'amusant. Rire est un bon vecteur pour s'instruire. J'essaie de faire de l'humour utile.

Durant ce spectacle très interactif, les personnes valides vont comprendre comment il faudrait se comporter devant un aveugle, comment l'accompagner, comment lui adresser la parole plutôt qu'à son chien... (rires).

Quant aux aveugles, j'essaie de les aider à assumer leur handicap, de leur faire comprendre que, malgré la cécité, la vie doit continuer et de belle manière.

Vous allez présenter votre spectacle à des écoliers pennois.

R.B. Ça me ravit. Pour les plus jeunes, je propose le même spectacle mais dans une version un peu plus courte et en utilisant un langage plus accessible. Ils adorent la présence sur scène de mon chien, d'objets incongrus car il s'agit d'objets parlants. C'est essentiel de s'adresser à un jeune public car en sensibilisant un enfant, on sensibilise un futur adulte.

Comment est née cette idée de créer *Bien vu Miro!* ?

R.B. Ce spectacle, c'est mon histoire, mais aussi celle de milliers d'aveugles. J'avais 5 ans à peine quand on m'a diagnostiqué une rétinite pigmentaire. Au fil des ans, ma vue s'est donc altérée, même si j'ai pu suivre une scolarité normale jusqu'en classe de 3^{ème}.

Mais, plus le temps passait, moins je voyais... Pourtant, je voulais faire comme si de rien n'était d'autant que mon regard est celui d'un voyant : je regarde les gens dans les yeux !

Jeune, j'avais mis au point des stratégies pour qu'on ne se rende pas compte de mon handicap sauf qu'elles se retournaient souvent contre moi... Combien de fois suis-je allé en boîte de nuit et ai-je invité un garçon à danser un slow !

Déprimé, à l'âge de 30 ans, j'ai décidé de prendre un chien guide. Ça a été révolutionnaire ! J'ai recommencé à sortir de chez moi, à recréer des

liens, à retrouver une vraie joie de vivre... même si de nouvelles anecdotes m'attendaient.

C'est donc ce quotidien d'hier et d'aujourd'hui que j'ai eu envie de raconter sur scène.

Ce chien, qui changé votre vie, est-il sur scène ?

R.B. Comment pourrait-il en être autrement ? Affectivement, il est comme mon fils. Il est même plus que ça, il est une partie de moi-même. Il est le prolongement de mon bras et de mes jambes. Sans lui, je n'avance pas. Grâce à lui, je ne triche plus, je ne me mens plus, je suis comme je suis !

Moi qui adore apprendre au quotidien, j'ai l'impression avec mon spectacle d'apprendre aux autres. Et avec le rire, l'apprentissage est facilité d'autant que j'ai monté un spectacle dédramatisant qui a même des vertus pour l'emploi des personnes aveugles. En effet, je l'ai présenté dans des entreprises et il a aidé à l'embauche de personnes handicapées.

Vous employez le mot «aveugle» et pas «non voyant». Pourquoi ?

R.B. Parce que je n'ai plus peur des mots. Le politiquement correct débouche souvent sur l'inverse de l'effet escompté. Oui, je suis aveugle, oui, je suis un auteur-interprète, oui je suis heureux !

PRATIQUE

Bien vu Miro!

Vendredi 28 avril | 20h30
Théâtre Henri Martinet
Gratuit
Réservations : 04 91 67 17 79



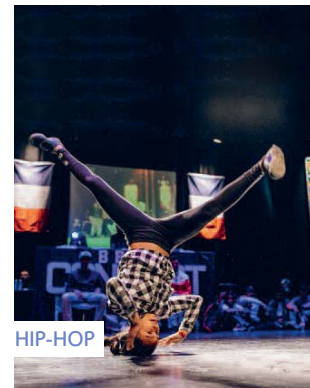
MUSIQUE

Misère et Cordes

«À tous ceux qui ont fière allure, tous ceux qui roulent en grosse voiture, qui n'attendent pas la permission, qui ne demandent jamais pardon.» Extrait d'*Alors, voilà*, chanson de leur second album sorti en 2016 où l'on décèle que les cinq trublions de Misère et Cordes ont l'habitude de s'exprimer haut et fort.

Dès son origine en 1998, la formation connaît des débuts tonitruants. Stef (également professeur à l'école de musique municipale), Tof et Tchoa qui constituent le trio initial et leurs deux complices, remportent un tremplin à l'Usine d'Istres et sortent un premier quatre titres *Allez Vaï*. Le groupe prend rapidement de l'essor et tourne dans de nombreux festivals régionaux ainsi qu'en Allemagne. Suivra la réalisation d'un premier album *Buzinessic* en 2004. Pause, besoin de renouvellement, la nouvelle ambition du groupe est d'adopter une dimension plus acoustique à laquelle vont grandement contribuer deux nouveaux membres, Caro (accordéon) et Mickey (contrebasse). Le profil engagé de Misère et Cordes fait naviguer leurs textes du côté de Renaud, Brassens, Brel ou encore Mano Solo. Misères quotidiennes ou grands problèmes de la vie, ces cinq-là n'en oublient jamais de flirter avec la bonne humeur, pourvu qu'elle pousse à la réflexion.

Samedi 22 avril | 20h30
La Capelane
Tarifs : 11€ et 8€
Renseignements : 04 91 67 17 79



HIP-HOP

Bboy Contest International

Savoir-faire, exigence et qualité seront au rendez-vous de cette nouvelle édition du Bboy Contest International. Concocté par les associations AC2N et Break2mars, en plus de réunir les meilleurs danseurs hip-hop locaux, l'événement convoquera des artistes de renommée française et internationale.

Tout l'après-midi, le rythme sera soutenu, les shows chorégraphiques alternant avec des battles sous l'accueil enflammé du public et l'œil averti du jury composé de danseurs professionnels.

Dans une confrontation 2vs2, il s'agira de déterminer les vainqueurs 2017. Sans aucun répit, l'animation sera garantie par le célèbre DJ Keysong (numéro un mondial de sa catégorie !) qui proposera une programmation musicale à la hauteur de l'événement. Cette année, le traditionnel Battle Kids réservé aux moins de 12 ans sera remplacé par un Battle Bonnie and Clyde dont les premiers participants ne seront autres que Melting Force avec Damani and Sysy Dembele (champion du monde Battle Pro 2014 et championne de France Battle Pro 2015). Public conquis et amateurs de nouveautés, venez tester cet événement en famille et mettre un peu de hip-hop dans votre vie !

Dimanche 30 avril | 14h
Espace Tino Rossi
Entrée : 5€
Réservation : 06 18 14 80 67
www.ac2npaca.org



LITTÉRATURE

Le Procès Littéraire

Vendredi 5 mai au théâtre Henri Martinet, la Cour rendra son verdict dans le procès mettant en accusation le roman de Sophie Rigal-Goulard, *Dix jours sans écrans*, le tout sous la présidence et l'œil bienveillant de Maître Darmon, avocat au barreau d'Aix.

Événement récurrent et très apprécié des participants et du public, le procès littéraire initié par les bibliothèques municipales, permet de mettre en relation un auteur avec deux classes d'écoles primaires : le CM1 de Mme Coubot de Castel Hélène et le CM2 de Mmes Guez et Traimond de La Renardière pour l'édition 2017. Depuis plusieurs semaines, les bibliothécaires ont commencé à se rendre dans les écoles pour préparer la future séance avec les élèves et en extraire un scénario. Ce sera ensuite le moment pour la comédienne Agnès Pétreau d'entrer en scène pour aider chaque enfant à construire le personnage (juge, avocat, greffier...) qu'il aura à interpréter. Là, il sera question de placement de voix, du travail de la posture, d'apprendre à gérer son stress. Car en dépit du scénario, maître Darmon se réserve toujours le privilège de poser quelques questions subsidiaires qui font appel à l'improvisation !

De la lecture à la préparation d'un discours argumenté, le procès littéraire reste un formidable outil ludique et pédagogique donnant lieu à une véritable découverte théâtrale.

Vendredi 5 mai | 18h
Théâtre Henri Martinet
Gratuit
Renseignements : 04 42 02 03 33

LES PENNES-MIRABEAU D'ABORD

Loin des polémiques stériles qui semblent enflammer certains membres du conseil municipal ligotés dans des problèmes qui appartiennent au passé, nous souhaitons vous parler plus en détail d'un sujet qui nous tient particulièrement à cœur et qui concerne bel et bien un grand nombre de Pennois. Il s'agit de la place du handicap et des handicapés dans notre commune.

Du 22 au 29 avril se déroule, une nouvelle fois la Semaine handicaps aux Pennes-Mirabeau. Loin d'être un événement isolé, elle est le symbole de notre volonté permanente de permettre à chacun, quelles que soient ses conditions physiques, de s'intégrer dans notre commune.

Toutes les actions décrites dans *Le Pennois* montrent que nous devons voir les personnes handicapées, qui

sont souvent membres de nos familles, nos amis, comme les autres, dans toutes leurs différences et dans toutes leurs richesses. Oui, c'est ce que clame la Ville des Pennes-Mirabeau : les personnes handicapées, les personnes différentes sont une richesse et pas une charge. Leur permettre d'accéder aux bâtiments, de se déplacer en ville, de prendre toute leur place dans notre quotidien, c'est permettre à tous de les rencontrer donc de s'enrichir de leurs expériences et leurs différences. Ils ne sont pas comme tout le monde et c'est tant mieux ! Oui, le handicap reste et restera une priorité de notre municipalité.

C'est pour ces raisons que depuis 2005 nous avons signé une charte «Commune-Handicap» qui nous entraîne dans toujours plus d'investissement pour l'intégration des personnes handicapées.

LES PENNES BLEU MARINE

A l'heure où nous écrivons ces lignes le 15 mars, comme chaque année, M. Amiel et sa majorité devraient avec la FNACA commémorer la date du 19 mars 1962, le cessez le feu unilatéral entre l'armée française et le FLN. Unilatéral, car après cette date plus de 100 000 harkis et des milliers de pieds noirs furent massacrés par le FLN. Commémorer cette date honteuse est une insulte aux harkis et aux français d'Algérie. La date célébrée par toutes les autres associations est le 5 décembre.

La FNACA est une association d'anciens combattants, dont les dirigeants communistes ont été mis en examens pour détournements de fonds dans les années 80.

Contrairement à la majorité et M. Amaro, notre

groupe a voté contre la subvention à cette association.

M. Amiel, immigrationniste et mondialiste, soutient Macron, qui a qualifié la colonisation française en Algérie de «crime contre l'humanité» en discréditant la France.

M. Amiel et M. Macron oublient que lorsque les premiers français sont arrivés en Afrique du Nord pour chasser les pirates qui faisaient des razzias en Europe, les autochtones représentaient 2 millions de personnes. Les pieds noirs ont fondé l'Algérie et lorsqu'ils sont partis en 1962, les autochtones représentaient 10 millions de personnes. Ou est le génocide ?

Les pieds noirs ont développé l'agriculture, construit des puits, des barrages, des canaux, des

routes, des chemins de fer, des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, des ports.

L'ensemble des massacres de populations avant et surtout après 1962 sont l'œuvre du FLN, développé et soutenu activement par le parti communiste responsable des attentats d'ALger, de détournement de convois militaires, de sabotages.

Nous restons à votre écoute par courriel :
lespennes.bleumarine@gmail.com
ou au 06 03 45 45 78.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

Une présidentielle hors norme !

Nous sommes maintenant à quelques jours du 1er tour de la Présidentielle 2017, qui aura lieu ce 23 avril. C'est le 7 mai prochain que sera élu le nouveau Président de la République, à l'issue d'un second tour encore incertain aujourd'hui.

Les Français sont donc appelés à voter dans un contexte plus qu'inquiétant pour notre Pays : la société et le vivre ensemble s'effritent dangereusement, la valeur travail s'estompe toujours plus pour laisser place à chacun pour soi. L'insécurité et le sentiment d'impunité augmentent de jour en jour accentuant toujours plus la volonté de chacun de se faire justice soi-même. La culture et l'histoire française sont quotidiennement attaquées par une ultra minorité.

La classe moyenne étouffe et croule sous les impôts, au détriment d'une consommation qui pourrait relancer l'économie de notre Pays. Le niveau scolaire de notre jeunesse diminue d'année en année, en raison de réformes inutiles et contre productives.

La France, notre civilisation, notre économie se retrouvent au sein d'un véritable carrefour en cette année 2017. Après 12 ans d'ère Chirac synonymes d'immobilisme, après 5 années d'ère Sarkozy plombées par une crise sans précédent et un manque d'engagement en terme de sécurité, et après un quinquennat catastrophique en tous points de François HOLLANDE, les Français attendent beaucoup de cette élection !

Au lieu de cela, ces derniers mois, nous avons composé avec des médias qui ne se focalisent uniquement que sur les affaires de Marine LE PEN, François FILLON et Emmanuel MACRON.

Nos politiques, les médias français, ont tout fait ces dernières semaines pour encore plus truster la tranchée qui sépare la population de ses élus.

Une situation inédite dans laquelle chacun est appelé à faire un choix, à quelques jours seulement d'une élection cruciale pour l'avenir de la France et des Français...

Geneviève BATTINI et Romain AMARO
Vos conseillers municipaux
republicainspennois@gmail.com
republicains.pennes-mirabeau.com

GRUPE PENNES-AVENIR

En ce mois d'élections capitales, nous revenons sur l'imbrication évidente politique nationale / municipale. Il est trop facile de répéter sans cesse que la majorité municipale (27 élus) serait neutre, apolitique et donc pas concernée par les lois imposées par le gouvernement et votées par les députés. Un peu court pour masquer les responsabilités « politiques ». Le Président SARKOZY a inventé en 2014 la diminution des subventions aux collectivités (aux Pennes aussi). On étrangle les maires, on les oblige à réduire leurs investissements (crèches, écoles, routes, voirie, aide aux associations, diminution du nombre d'agents...). C'est l'austérité que Mr HOLLANDE a poursuivi.

Pour le Front de Gauche, l'austérité aggrave la

situation : moins de travaux publics, moins d'emplois locaux, c'est la spirale du déclin. Elle n'est pas neutre mais POLITIQUE. Messieurs HOLLANDE, VALLS, MACRON n'ont rien changé, c'est une trahison. Si on se dit de Gauche, élu par des gens de Gauche, on doit faire une politique de Gauche, assumer ses choix. La gauche ne doit pas pratiquer une politique de droite, c'est un boulevard pour le F.N. apparaissant comme le seul recours face au désespoir. Au Conseil Municipal du 23 février, lors du débat d'orientations budgétaires, j'ai souligné la supercherie, voire l'ignorance d'écrire : « le contexte des finances locales demeure préoccupant et la réduction programmée des concours de l'état laisse peu de perspectives d'embellie. ». Il serait gravé dans le

marbre que n'importe quel gouvernement poursuivrait la même politique : moins d'argent pour les plus pauvres et plus d'argent pour les milliardaires. C'est le contraire que nous proposons avec la candidature de Jean-Luc MELENCHON le 23 avril et d'André MOLINO le 7 mai : une autre répartition des richesses, la relance de l'emploi, des salaires, des retraites, donc de la consommation, ou l'ennemi des pauvres c'est la finance. C'est clair et pas apolitique.

Serge BARONI - PCF - Front de Gauche
09.81.31.44.79
les Pennes notre avenir commun@gmail.com

PERMANENCES

RENDEZ-VOUS DU MAIRE	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau (Mairie)	09 69 36 24 12
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	Permanence les 2 ^{ème} mardi de chaque mois 17h-18h30	Salle des Bouroumettes (à côté de la crèche) 7, chemin de Pierrefeu - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 11 73 04 13 31 08 97
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât 12, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
PERMANENCES NOTARIALES	Le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 9h - 12h (Rendez-vous conseillé)	Service Urbanisme Rue Jean Aicard - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 46 99 99

PERMANENCES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Jean-Paul Lancar	le 1 ^{er} mardi et le dernier mercredi du mois 14h-17h sur rendez-vous		04 91 67 17 88
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) sur rendez-vous	Permanence le 3 ^{ème} mercredi du mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	
APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

ÉCRIVAIN PUBLIC M. Blasini	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 17h30	Hôtel de Ville	09 69 36 24 12
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : Centre Commercial «Le Village» 1, av. de plan de Campagne Gavotte : 77, av. François Mitterrand : les mardis, jeudis et vendredis matin, les mercredis après midi et tous les jours du 20 au 31 de chaque mois	standard commun : 04 91 67 17 37
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A 4, av. M. Pagnol Aix-en-Pce 10 av. José Nobre Martigues (mardis seulement)	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)	Mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	le mardi et le jeudi 9h-12h, 14h-17h		04 91 67 17 88
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 05 53 73 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Giniestère (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
CAUE Architecte conseil du CAUE M. Dussol	Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme Rue Jean Aicard, Les Cadeneaux	09 69 36 24 12

ENVIRONNEMENT

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96

LA PORTE DES ÉTOILES ET LA VILLE DES PENNES-MIRABEAU PRÉSENTENT

Les Pennes - Mirabeau
20 & 21 mai 2017



Lou Mirabéou

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

